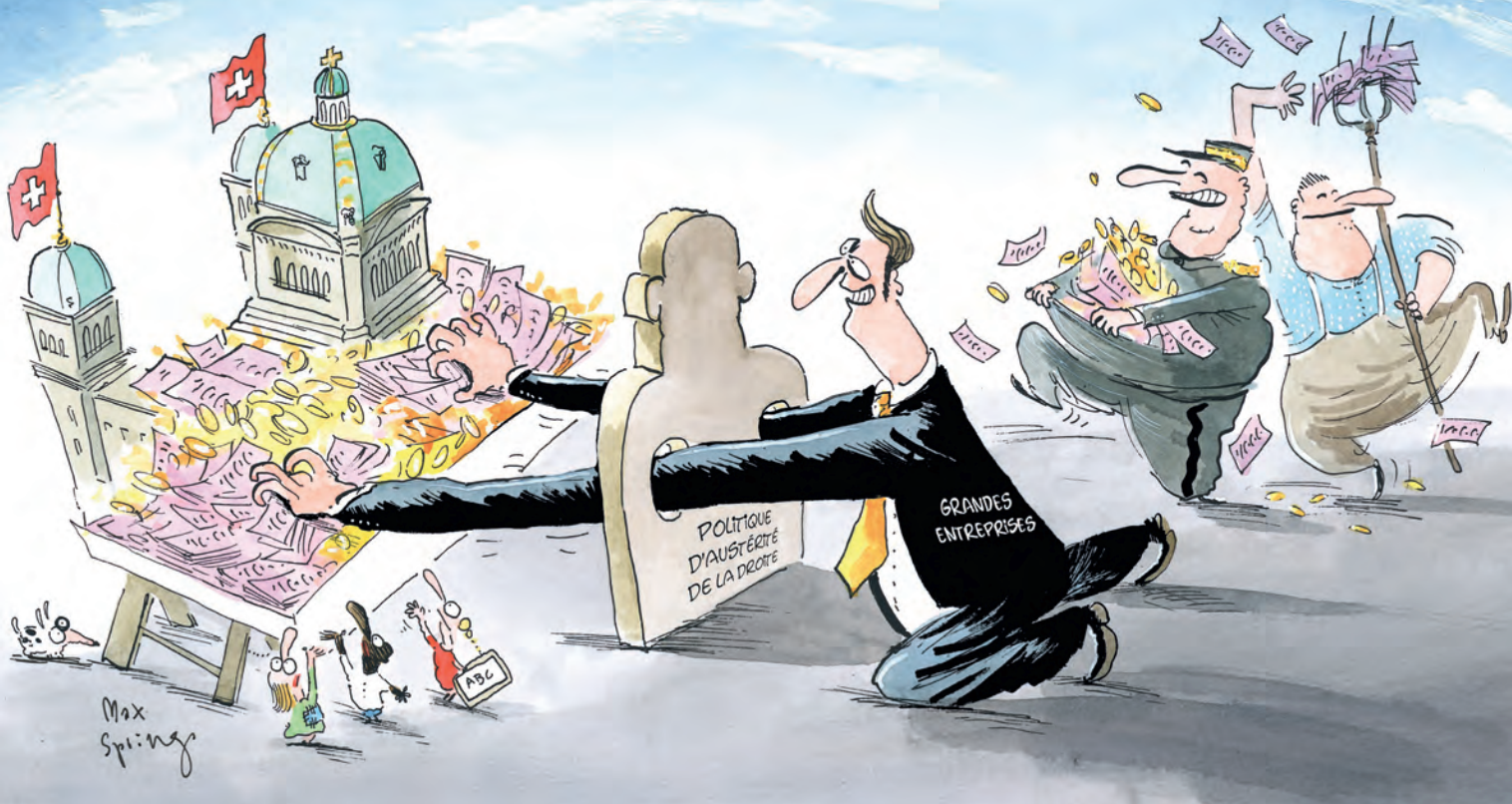


SOLIDAIRES



POUR UNE PETITE MINORITÉ DE PERSONNES, la politique financière bourgeoise est source de joie. Pour toutes les autres, elle est au contraire synonyme de démantèlement des prestations et d'impôts élevés.

La politique financière est plus qu'un Zahlenzirkus (jeu)



Mattea Meyer,
conseillère nationale
PS, Zurich

Depuis bientôt un an, je siège pour le compte du PS au sein de la Commission des finances du Conseil national. Ce qui m'a le plus sidérée durant cette période? Le sans-gêne avec lequel les partis de droite transforment notre État en un magasin self-service pour les nantis.

Self-service pour quelques-uns ...

Les grands groupes, les propriétaires fonciers agricoles et les partisans de l'armée ont eu beaucoup de choses à fêter au cours de ces douze derniers mois. Ainsi, la Troisième réforme de l'imposition des entreprises va offrir aux grandes entreprises des profits chiffrés en milliards, parce qu'elles devront à l'avenir payer encore moins d'impôts et pourront empocher encore plus de bénéfices. Ce cadeau coûte à l'État au moins 1,5 milliard de francs par an (avant la prise en compte des pertes au niveau des cantons et des communes!). Les agricultrices et les agriculteurs possé-

dant une propriété foncière devront eux aussi payer moins, car les bénéfices provenant de la vente des terrains à bâtir ruraux seront à l'avenir imposés avec quelques privilèges à la clé. La majorité du Conseil national avalise ainsi chaque année des coûts de 400 millions de francs – ce sont 200 millions qui échappent à la Confédération et à l'AVS. Enfin, les amies et les amis de l'armée ont eu de quoi trinquer: leur budget a été porté à 5 milliards de francs (+300 millions) par an. Pourquoi exactement, personne ne le sait.

Ces minorations de recettes ne restent pas sans conséquences. Car le frein à l'endettement prévoit que les dépenses ne devraient pas dépasser les recettes – ou seulement de très peu. Des pertes de recettes réduisent la somme d'argent disponible pour les dépenses. Le coup de grâce est porté par le catastrophisme systématique qui entoure le budget. Parce que l'on budgétise les recettes à un niveau trop bas année après

année, on réduit les dépenses à titre préventif. Vient ensuite la « surprise » annuelle: un excédent à hauteur de milliards (2015: 2,3 milliards de francs). Mais il est déjà trop tard: dans la coopération au développement, des fonds sont supprimés, le personnel de l'État a renoncé à l'augmentation de salaire, les réductions de primes sont moins élevées que prévu. Et l'exigence d'un congé paternité modeste – de deux semaines – a été balayée au motif que nous ne pouvons pas nous offrir l'égalité.

... démantèlement des prestations et impôts plus élevés pour tous les autres

Avec cette politique, les gens sont livrés à eux-mêmes, car ils sont priés de passer à la caisse pour les pertes. D'une part, ils doivent accepter de moins bonnes prestations. Ainsi, on a diminué – et on continue de diminuer – les montants alloués notamment à la for-

mation, à la coopération au développement et au bien-être social. D'autre part, l'imposition du salaire ou de la rente est plus élevée. À la fin du mois, il reste donc pour la plupart des gens moins d'argent dans leur porte-monnaie. Par ailleurs, si la Troisième réforme de l'imposition des entreprises passe la rampe, les baisses de la quotité d'impôt pour la population dans son ensemble seront reportées à des années-lumière. Cette inégalité n'est pas seulement injuste, elle est aussi nuisible du point de vue économique.

Dans cette spirale descendante née des privilèges fiscaux et du démantèlement des prestations, les partis de droite oublient quelque chose: qu'il s'agisse de primes d'assurance-maladie ou de garde des enfants, de bibliothèques ou de piscines publiques, de homes pour personnes âgées ou de frais de formation, la question n'est pas de savoir si nous pouvons nous « offrir » ces prestations, mais de

savoir *qui* les finance. Est-ce que chacune et chacun doit regarder « pour son propre compte » comment elle ou il peut payer la facture de la caisse-maladie, les frais de formation et l'entrée à la piscine? Ou bien est-ce qu'une partie des coûts est supportée solidairement par la communauté – afin que tout le monde ait accès à ces prestations, qui relèvent des besoins quotidiens?

Prendre le mandat de la Constitution au sérieux

Ces exemples le montrent: la politique financière est une politique sociale, une politique de la santé, une politique de la formation ou une politique migratoire. Sa dangerosité nous est démontrée par le conseiller national UDC Ueli Maurer, qui depuis cette année « surveille » la caisse fédérale. Dans une interview accordée à la Basler Zeitung, il a déclaré récemment: « La pression financière pourrait corriger l'octroi de

l'asile. » Ce que la politique d'asile incendiaire de son parti, l'UDC, n'a pas encore tout à fait réussi à imposer doit être mis en œuvre sous le prétexte de la (mauvaise) situation financière de la Confédération, des cantons et des communes: refuser le droit d'asile à des êtres humains.

La politique financière est donc plus qu'un Zahlenzirkus (jeu). Elle nous pousse à nous demander comment nous voulons cohabiter en tant que société et ce qui est important à nos yeux. Notre réponse à cela? Au lieu d'assister à la distribution des prébendes et des privilèges, nous devrions tous de nouveau être imposés en fonction de notre capacité économique et contribuer au bien-être de tout un chacun. C'est en fait ce que prévoit la Constitution fédérale, sur laquelle s'appuient si volontiers les parlementaires.

INITIATIVE POPULAIRE

Un congé paternité pour les familles



Rebecca Ruiz,
conseillère
nationale PS,
VD

En mai dernier, Travail.Suisse et 140 organisations issues de la société civile lançaient une initiative populaire pour un congé paternité de 4 semaines (20 jours ouvrés) qui pourrait être pris de manière flexible.

Le PSS, qui se bat depuis des décennies pour renforcer la politique familiale et l'égalité, soutient cette initiative pour différentes raisons.

Tout d'abord, parce que c'est un droit fondamental que celui de permettre à un père de s'impliquer dans la vie familiale. D'accueillir dans de bonnes conditions un nourrisson. Simplement de pouvoir s'investir dans son nouveau rôle de parent.

Aussi, aujourd'hui, de nombreux parents financent-ils eux-mêmes un congé parental, par la réduction du temps de travail ou des vacances non payées. Mais la grande majorité des classes mo-

destes et moyennes ne peut simplement pas se le permettre. La même inégalité existe entre entreprises, où seules les plus grandes peuvent accorder des droits supplémentaires à leurs employés.

De plus, les pères actuels revendiquent un tel congé parce qu'ils souhaitent prendre leurs responsabilités dès le début. Il a d'ailleurs été démontré que ceux qui bénéficient de quelques semaines de congé paternité s'occupent davantage par la suite des enfants en bas âge que les pères qui n'ont bénéficié d'aucun congé. Le congé paternité constitue donc également une mesure qui incite à plus d'égalité dans le partage des tâches.

Enfin, il est finançable: 20 jours de congé paternité correspondent au prix d'un café sur la fiche de salaire mensuelle.

Si le peuple devait accepter l'initiative, le Parlement devrait

décider des modalités de sa mise en œuvre et pourrait également décider d'octroyer davantage de jours de congé rémunérés dans l'esprit d'un congé parental, ou accorder un droit à des jours de congé non payés pour la mère ou le père.

Les jeunes parents souhaitent aujourd'hui plus que jamais se répartir le travail de prise en charge des enfants de façon égalitaire dès le premier jour. Sur le plan de l'égalité des sexes, il n'est pas acceptable que les femmes courent en cas de grossesse un important risque de dévalorisation professionnelle, alors qu'à l'opposé un congé paternité compris entre un et dix jours ne suffit pas aux pères pour assumer l'accompagnement de l'enfant et de la partenaire.

Le congé
paternité,
c'est
maintenant!



Centrale nucléaire de Beznau : dans le canton d'Argovie se trouve la plus vieille centrale nucléaire en activité du monde.

INITIATIVE POUR LA SORTIE DU NUCLÉAIRE : une sortie rapide du nucléaire non seulement pour accroître la sécurité, mais aussi pour économiser beaucoup d'argent.

Une sortie sans date précise n'es



Rudolf Rechsteiner, ancien conseiller national PS, Bâle-Ville

Il n'y a pas de centrales nucléaires sûres. Cinq ans après Fukushima, le danger ne fait plus la une des journaux. En réalité, les risques sont plus élevés que jamais. Car la Suisse n'hésite pas à faire tourner les plus vieilles centrales nucléaires du monde – un atelier protégé déficitaire des années 1960–1970, déclaré sûr par des récidivistes dissimulateurs. Nulle part sur cette planète la densité de la population n'est aussi élevée que chez nous dans les environs de cinq vieux réacteurs. Nulle part un pays n'offre aussi peu d'espace pour fuir en cas d'accident.

Ce que demande l'initiative pour la sortie du nucléaire est

tout simplement un acte de raison : la désaffectation après 45 ans d'exploitation. Beznau 1 ne redémarrera plus jamais, Beznau 2 sera mise à l'arrêt d'ici à la fin de 2016, Mühleberg suivra en 2017, Gösigen en 2024 et Leibstadt en 2029.

Plus de sécurité – moins de coûts

La sortie programmée du nucléaire n'est pas seulement synonyme de sécurité accrue, mais aussi d'économies d'argent substantielles. «Un géant va déposer son bilan» – a annoncé Hans Schweickardt, ex-président d'Alpiq, le 29 avril 2016 dans une interview accordée à la NZZ. Gösigen, Leibstadt et Beznau produisent au prix de revient de 4,6 ct., 5,6 ct. et 8,5 ct. par kWh. Par rapport au prix actuel du marché de 3,1 ct./kWh, les trois centrales nucléaires enregistrent des pertes d'exploitation de 120, 220 et 297 millions de francs par an, soit un

total de 637 millions de francs, et même de 667 millions de francs si l'on compte la mise à l'arrêt de Beznau 1.

Les exploitants ne peuvent plus supporter ces coûts. C'est pourquoi Alpiq et Axpo exigent une rétribution à prix coûtant (RPC) de l'atome – «Prix de revient pour tous», comme l'a expliqué le chef d'Axpo, Andrew Walo, au Grand Conseil zurichois le 11 avril dernier. Avec des prix du marché de 3 ct./kWh, les centrales nucléaires ne couvrent plus non plus les frais courants. Pour une durée de fonctionnement de 60 ans, ce sont 13 à 14 milliards de francs suisses de perte accumulés qui planent au-dessus des centrales (coûts – croissants – d'élimination des déchets non compris).

La sortie programmée du nucléaire n'entraîne certes pas la disparition de ces sites contaminés, mais ils coûteraient au minimum 5 milliards de francs suisses

de moins qu'une poursuite de l'exploitation. L'un des trois exploitants de centrales nucléaires, les Forces motrices bernoises (FMB), l'a bien compris : Mühleberg sera mise à l'arrêt en 2019. Au lieu d'investir dans des rééquipements, les FMB placent de l'argent dans la ferme éolienne aménagée sur la péninsule de Fosen, en Norvège, qui fournira à partir de 2018 de l'électricité hivernale pour un prix de 3,5–4 €/kWh.

Plongeon tout droit dans la faillite

Si l'initiative pour la sortie du nucléaire est rejetée, c'est la faillite qui pend au nez des exploitants. Ils essaieront de «refiler» leurs gigantesques déficits à la Confédération. Ils ont déjà formé recours contre les contributions (toujours trop basses) versées au fonds de gestion des déchets – parce qu'ils manquent de ressources financières. Et on n'en restera pas là.



Protestation contre la mise en place prévue d'un site de stockage de déchets nucléaires.



Parc éolien en Basse-Saxe: d'ici à 2029, l'électricité d'origine nucléaire sera remplacée par de l'énergie propre produite dans le pays et à l'étranger.

st pas une sortie

La faillite d'Alpiq provoquerait un effet domino. Les déficits liés à l'atome devraient être supportés en majeure partie par le seul groupe Axpo. Celui-ci n'a pas vraiment de consommateurs finaux liés à qui il pourrait refiler le fardeau des coûts non couverts. Il sera intéressant de voir quand les premières demandes d'argent feront leur entrée sur la pointe des pieds au Parlement. Selon un sondage du Blick d'avril 2016 mené auprès de 500 personnes, 60 % de nos concitoyens rejettent les subventions en faveur de l'atome.

Vu l'ampleur des pertes, des demandes d'indemnisation sont elles aussi absurdes. La sortie programmée du nucléaire permet d'économiser de l'argent. En cas de «Non», on remettra sur les rails des rééquipements coûteux et insensés, qui seront suivis d'un effondrement financier et du chaos. L'initiative populaire pose un cadre clair et rend possible

une sortie à moindres frais du méli-mélo atomique bourgeois.

Les centrales nucléaires sont déjà remplacées

Fausse est l'idée des exploitants selon laquelle l'électricité d'origine nucléaire peut être remplacée simplement par du courant charbonnier en provenance de l'étranger. De nombreuses entreprises d'électricité suisses se sont constitué leur propre portefeuille vert grâce à des droits de prélèvement dans toute l'Europe. Un accès à plus de 7 TWh de courant propre! Cela correspond à 12 % de la consommation finale. Il n'y a pas non plus de congestions du réseau, sauf celles qui sont provoquées par le secteur lui-même (exemple: au cours de l'automne dernier). La production supplémentaire indigène à partir des nouvelles énergies renouvelables croît également de façon significative. Elles fournissent

aujourd'hui plus de 4400 GWh ou près de 8 % de la consommation finale. Si l'on inclut les 10 230 GWh issus de projets figurant sur la liste d'attente RPC et si l'on prend en considération les 1000 nouveaux projets qui sont annoncés chaque mois pour une RPC, la production d'électricité d'origine nucléaire pourra être remplacée dans son intégralité d'ici à 2029, et cela à un prix moins élevé que celui d'une poursuite de l'exploitation et du rééquipement des vieux réacteurs sur le déclin.

Chaque jour où les centrales nucléaires continuent de fonctionner, les sites contaminés des exploitants voient leur nombre augmenter. En fermant les centrales nucléaires progressivement et rapidement, on pourra économiser beaucoup d'argent. Et les bénéfices en termes de sécurité sont de toute façon inestimables.

Informations de première main

En leur proposant le magazine «Solidaires», le PS Suisse donne à ses donatrices et donateurs des informations de première main sur les développements politiques actuels. Les membres du PS du Conseil national et du Conseil des États rédigent des articles sur leurs domaines de spécialisation respectifs pour vous donner des informations au sujet de notre travail politique. C'est grâce à votre soutien que notre engagement pour la réalisation des objectifs socialistes peut continuer et se renforcer.

Si vous souhaitez recevoir «Solidaires» régulièrement, sans engagement, veuillez nous faire parvenir votre adresse postale à solidaires@pssuisse.ch.

Avec nos sincères remerciements
Le PS Suisse

UNE INITIATIVE HOSTILE AUX DROITS DE L'HOMME

L'art de se tirer une balle dans le pied

L'« **INITIATIVE POUR L'AUTODÉTERMINATION** » DÉPOSÉE PAR L'UDC MALGRÉ QUELQUES HÉSITATIONS à l'intérieur du parti est une attaque frontale contre nos droits fondamentaux et le droit international.



Hans Stöckli,
conseiller aux
États PS, Berne

ci, si besoin est par dénonciation des traités concernés. Une acceptation de ce texte par le peuple et les cantons aurait des conséquences dramatiques.

La Convention européenne des droits de l'homme protège contre l'arbitraire étatique

Depuis 1974, on applique (aussi) en Suisse les dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme. Conjointement avec la jurisprudence de la Cour de justice pour les droits de l'homme, elles ont considérablement renforcé l'État de droit suisse ainsi que la protection des droits de la person-

nalité et des libertés fondamentales des personnes vivant dans notre pays. Si l'on jette un regard sur le passé, force est de constater que le droit de vote des femmes n'a finalement été introduit en Suisse que grâce à la CEDH et que les droits des travailleurs, des enfants, des femmes, des seniors ou des journalistes ont été renforcés grâce à cette même CEDH.

Jusqu'en 1981, les mineurs pouvaient, parce qu'ils étaient par exemple issus de milieux familiaux défavorisés ou à problèmes, être « internés sur décision administrative ». Autrement dit : être incarcérés dans des établissements pénitentiaires sans jamais avoir encouru de peine. Cette pratique a été abandonnée grâce à la CEDH. Au cours de cette session d'automne, le Conseil national et le Conseil des États ont enfin décidé de procéder à la « réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force et aux victimes de mesures de coercition prises à des fins d'assistance (initiative sur la réparation) ».

Cette même CEDH est une garantie de protection, pour les personnes prises individuellement et les minorités, contre l'arbitraire étatique aussi en Suisse et elle est indispensable en l'absence d'une juridiction constitutionnelle. La Cour européenne des droits de l'homme, tribunal indépendant et hautement qualifié dans lequel la Suisse est elle aussi représentée, a au cours de ces 40 dernières années blâmé la Suisse dans plus de 1,5 % des requêtes individuelles. Et nous ne laisserons pas l'UDC nous arracher le droit de nous adresser à elle. La Suisse serait alors, avec la Biélorussie, le seul pays privant ses habitantes et ses habitants de la protection de la Cour européenne des droits de l'homme.

L'assurance de protection juridique de la Suisse

Avec l'ancre de la primauté de la Constitution sur le droit international, la Suisse déclarerait qu'elle entend certes, sur le principe, continuer de tenir compte du droit international, mais qu'elle peut aussi l'ignorer et l'enfreindre à sa guise et en tout temps. Une acceptation de l'initiative intitulée « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) » aurait au moins une conséquence grave : nos partenaires contractuels ne pourraient plus s'attendre à ce que la Suisse respecte toutes ses promesses et notre pays ne serait donc plus considéré comme un partenaire contractuel fiable. Dans ce rôle, la Suisse ne serait pas « autodéterminée ». Au contraire, elle perdrait en capacité civile active.

La Suisse, petit État, serait bien mal inspirée de se comporter comme un partenaire international peu fiable, alors qu'elle est justement un pays à vocation exportatrice. Les traités internationaux sont pour nous d'une importance vitale. Ils garantissent aux entreprises suisses l'accès aux marchés étrangers. Un État de droit international stable est aussi indispensable pour les entreprises étrangères qui voudraient s'établir en Suisse. Il manque à la Suisse le pouvoir économique et politique qui lui permettrait de faire valoir et d'imposer ses intérêts légitimes autrement que par des traités internationaux.

En acceptant l'initiative pour l'autodétermination, nous renoncions sans raison à notre meilleure assurance de protection juridique et limiterions nous-mêmes notre liberté de mouvement de façon irresponsable en nous tirant une balle dans le pied.

Avec son initiative, l'UDC veut que la Constitution fédérale prime le droit international, exception faite des règles impératives du droit international. En cas de contradiction avec le contenu de la Constitution fédérale, les obligations découlant du droit international devraient être assorties aux exigences de celle-



Rolf Horst Seiler a été « interné sur décision administrative ». Cette pratique a été abandonnée en 1981 grâce à la Convention européenne des droits de l'homme.



IMPRESSUM «SOLIDAIRES/Le magazine des donateurs du PS Suisse» paraît quatre fois par année en allemand et en français. L'abonnement annuel pour donatrices et donateurs est inclus dans le montant du don à partir de 5 francs. Dons : compte postal 30-520786-8, PS Suisse, 3001 Berne. Publication/rédaction : Parti Socialiste Suisse, Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69, Fax 031/329 69 70, courriel solidaire@pssuisse.ch Rédaction : Leyla Gül (co-secrétaire générale), Flavia Wasserfallen (co-secrétaire générale), Chantal Gahlinger (secrétaire politique du groupe parlementaire PS de l'Assemblée fédérale), Anna Sax (conseillère politique du groupe parlementaire PS de l'Assemblée fédérale), Reto Gamma (chef de projet levée de fonds). Traitement rédactionnel et production : Simon Roth. Conception : Atelier Bläuer, Berne. Tirage : 50 000 exemplaires



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Réellement différente.

Votre fortune est en de bonnes mains.

Investissez de manière responsable
grâce à nos compétences.

Fort impact pour un
investissement modeste :

Nouveau : le mandat
Impact Fonds pour des
placements durables
dès CHF 50'000.

Vous voulez investir votre argent de façon responsable, avec un effet positif sur l'environnement et la société. Cela requiert de l'expérience et des compétences spécifiques. Avec un mandat de gestion de fortune, vous déléguez cette tâche à la BAS. Nos spécialistes concrétisent votre stratégie de placement.

Plus de renseignements sur : www.bas.ch/investissements-responsables